



MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Publication du vendredi 19 avril 2024

COMMUNE DE GRIMISUAT

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Grimisuat soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

M. Ludovic Volper, Route des Combes 55 à Grimisuat, pour le remplacement du chauffage à mazout par une PAC à l'extérieur et la modification de la façade Ouest, porte de garage condamnée à la Route des Combes 55, parcelle no 648, plan no 6, lieu-dit : Les Grandpras, zone : Habitat individuel H30, coordonnées : 2595879/1122782, propriétaires : Lorry Bruttin et Ludovic Volper.

M. Jean-Victor Barras, Rue des Fermes 29 à Champlan (Grimisuat), par Terrettaz SA, Ch. du Lazaret à Sion, pour la pose d'une pergola à la Rue des Fermes 29, parcelle no 4520, plan no 32, lieu-dit : L'Ormo, zone : Habitat individuel H20, coordonnées : 2595615/1122270, propriétaires : Patricia et Jean-Victor Barras.

Mme Mary Lewis et M. Stéphane Mestas, Rue des Condémines 36 à Grimisuat; Rue des Condémines 36 à Grimisuat, par Vision d'Extérieurs SA, Route Suisse 8a à Etoy, pour la pose d'un nouveau couvert et d'une nouvelle pergola à la Rue des Condémines 36, parcelle no 5635, plan no 29, lieu-dit : Les Condémines, zone : Habitat individuel H20, coordonnées : 2596509/1123189, propriétaires : Mary Lewis et Stéphane Mestas.

Les plans sont déposés au bureau communal, au 1^{er} étage, guichet no 6, où ils peuvent être consultés pendant trente jours. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces projets doivent être adressées à l'Administration communale de Grimisuat, par écrit, sous pli recommandé, dans les trente jours à dater de la présente.

Grimisuat, le 19 avril 2024

L'Administration communale